

# Assemblée des délégués du SEDE

---

Procès-verbal de la séance du mercredi 30 octobre 2024

Hôtel de Ville, Delémont, 19h30

---

**Présent-e-s :** M. Alain Eggimann, Boécourt  
M. Julien Bourquard, Courchapoix  
M. Stéphane Bart, Courrendlin  
M. Pierre Luchinger, Courroux  
Mme Marie Brêchet-Beuchat, Courtételle  
M. Marcel Vogel, Mervelier  
M. Michel Dominé, Mettembert  
M. Gérald Chételat, Pleigne  
M. Yann Rufer, Rossemaison  
M. Bernard Dessarzin, Soyhières  
M. Pierre Lovis, Val Terbi

**Excusé-e-s :** M. Sébastien Domont, Châtillon  
M. Lionel Gilliote, Châtillon  
Mme Janique Horisberger, Courtételle  
M. Noël Saucy, Develier  
M. Frédéric Scheurer, Develier  
M. Pascal Crétin, Haute-Sorne  
M. Frédéric Juillerat, Haute-Sorne

**Présidence :** Mme Murielle Macchi-Berdat, Delémont    **Secrétaire :** Mme Catherine Friedli

**Invité-e-s :** M. Jean-Claude Finger, président du SEDE  
M. Alain Tissot, Bureau SEDE  
M. Pierre-Michel Seuret, chef d'exploitation SEDE  
Mme Jocelyne Daneluzzi, caissière SEDE  
M. Thierry Choffat, bureau sd ingénierie

## Ordre du jour :

1. Ouverture et salutations
2. Approbation du procès-verbal du 2 mai 2024
3. Assainissement du collecteur intercommunal du BEP de Mettembert à la Combe de Soyhières
  - a. Prendre connaissance du projet d'ouvrage
  - b. Valider le crédit
4. Approbation du budget 2025
5. Communications
6. Divers

## Décisions prises lors de la séance :

- ✓ **Validation du crédit de 1'500'000 francs HT pour l'assainissement du collecteur intercommunal du BEP de Mettembert à la Combe de Soyhières**
- ✓ **Acceptation du budget 2025 du SEDE**

## 1. Ouverture et salutations

La Présidente, Mme Murielle Macchi Berdat ouvre la séance et salue les délégué-e-s présent-e-s, le président, le représentant du Bureau et le personnel du SEDE. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée. La présidente propose cependant d'inverser le traitement des points 2 et 3 afin de libérer l'ingénieur venu présenter le point 3. La proposition est acceptée.

## 2. Assainissement du collecteur intercommunal du BEP de Mettembert à la Combe de Soyhières

La Présidente donne la parole à M. Pierre-Michel Seuret, chef d'exploitation, qui propose une mise en contexte de l'assainissement proposé :

- Ce secteur de collecteur unitaire a été construit en 1999 par la commune de Mettembert. Il a été repris par le SEDE lors du raccordement officiel à la STEP et dessert les communes de Pleigne et Mettembert (460 EH). En octobre 2022, lors du suivi quinquennal du secteur, l'équipe d'entretien et le prestataire externe rencontrent des problèmes lors du curage et du visionnage (passage de la caméra), qui n'a pu s'effectuer qu'à 72%. En novembre 2022, rapport de visionnage en main, une offre scindée en quatre phases est demandée à SD ingénierie : recueil de base - rapport d'état – avant-projet – projet d'ouvrage. Les trois premières phases sont adjugées en décembre 2022. En juin 2023, un premier rapport d'état propose de faire des sondages complémentaires. Le Bureau du SEDE valide ces derniers en août 2023. Le Comité est informé en septembre de la même année. Le rapport d'état et le plan d'action sont présentés au Bureau suivant par SD ingénierie et préavisés favorablement à l'attention du Comité. En avril 2024, le Comité prend connaissance des détails du rapport d'état, valide la variante du tracé et donne compétence au Bureau pour adjuger le mandat de réalisation du projet d'ouvrage (6'375 francs). En août 2024, le Bureau est informé de l'avancement du dossier. En septembre 2024, le Bureau prend connaissance du projet d'ouvrage et de l'estimation des coûts, qu'il préavise favorablement. Le 25 septembre 2024, le Comité prend connaissance du projet d'ouvrage et du crédit, qu'il préavise favorablement à l'attention de l'AD de ce soir. L'action hA a été portée en 2008 au plan d'action en priorité 1 pour ce secteur qui se trouve en zone S3.

- En cas de validation du crédit par l'assemblée, le Bureau puis le Comité pourront valider cette année encore l'offre pour la suite, soit les phases plan spécial - appel d'offres - projet d'exécution – réalisation – mise en service – achèvement.

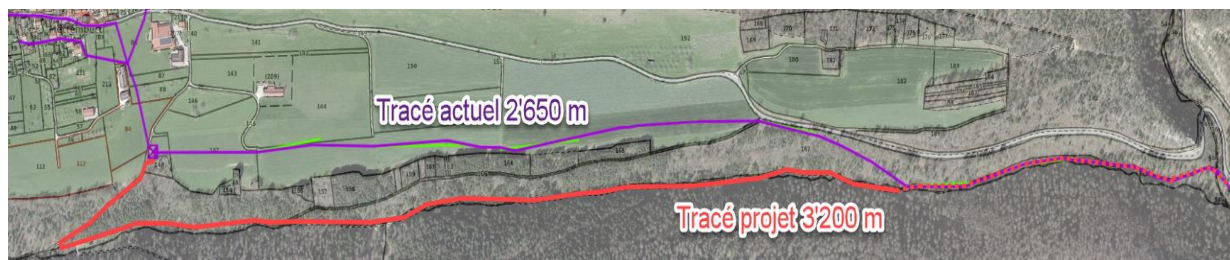
M. Pierre-Michel Seuret donne la parole à l'ingénieur pour sa présentation.

### a. Prendre connaissance du projet d'ouvrage

M. Thierry Choffat, sd ingénierie, remercie le chef d'exploitation et rappelle que l'objectif du SEDE est la mise en conformité de ses collecteurs, selon la loi sur la protection des eaux. Le collecteur intercommunal Mettembert - Combe de Soyhières se situe en zone de protection S3 de la source de la Doux à Soyhières. En 2022, seuls trois quarts du tronçon avaient pu être contrôlés. Les visionnages complémentaires effectués à l'automne 2023 avaient permis d'évaluer 95% du tronçon. La conclusion a permis de classer l'état constructif de la conduite :

- Z4 : Bon état.
- Z3 : Défauts mineurs : pas de conséquence au niveau du fonctionnement hydraulique ou de l'étanchéité de la canalisation.
- Z2 : Défectueux : légères conséquences au niveau du fonctionnement hydraulique ou de l'étanchéité globale de la canalisation.
- Z1 : Défauts majeurs : conséquences graves au niveau du fonctionnement hydraulique ou de l'étanchéité de la canalisation.
- Z0 : Détérioré : conséquences graves pour l'environnement ou le fonctionnement du réseau.

La majorité des tronçons est en état Z1 avec parfois certains secteurs en Z0. Il est donc urgent de procéder à un assainissement. Le nombre de tronçons en état Z1 et Z0 étant très important, des réparations sectorielles ou par tronçon ne sont pas envisageables. D'autant moins dans les secteurs présentant des contrepentes où il faudrait intervenir sur de très longs linéaires pour reconstituer une pente régulière. La durée de vie théorique de 80 ans n'est pas atteinte mais au vu des déformations des collecteurs, une intervention de chemisage pour prolonger l'utilisation n'apporterait aucune amélioration et l'alternative est une reconstruction complète du collecteur. Certaines déformations étant potentiellement dues à des mouvements de terrain, la reconstruction au même endroit, même avec tuyau haute résistance ou enrobage béton, pourrait poser des problèmes de contrepentes. Pour cette raison, la variante d'un tracé passant par le fond du Thalweg doit être analysé.



La variante retenue présente un linéaire plus long de 591 m par rapport au tracé actuel, qui mesure 2'651 m. Elle présente donc logiquement une plus-value d'investissement, de l'ordre de 320'000 francs (HT) soit 27%.

Avantages :

- Toutes les chambres de contrôle sont accessibles via le chemin forestier pour un camion de curage et de visionnage en toute saison.
- Tous les couvercles peuvent rester visibles et leur accès ne nécessite pas de traverser les cultures.
- Le tracé dans le fond du Thalweg n'est pas soumis à d'éventuels mouvements de terrain.
- La construction peut se faire indépendamment de la saison et des cultures.

La longueur considérée du collecteur à reconstruire est de 3'204 m, avec 25 chambres de contrôle. Le projet se situe intégralement sous le chemin forestier, rendant l'accès aisé pour les travaux et l'entretien en toute saison. La profondeur de fouille, dictée par la topographie et le passage à six reprises sous le ruisseau, variera d'un minimum de 1 m à un maximum de 2.9 m. Onze sondages ont été effectués pour déterminer la profondeur du rocher et préciser l'estimation des coûts.

Le nouveau collecteur est prévu en PP SN16 de diamètre 200 mm sur la partie amont et de diamètre 250 mm sur les deux derniers tronçons de la partie aval où la pente est proche de 1%. L'ouvrage se trouve sur la commune de Delémont. L'assainissement est soumis à une demande de plan spécial d'équipement. Plusieurs services cantonaux sont concernés et la procédure administrative est assez lourde. La procédure sera ouverte avec publication sur SIMAP.

L'estimation des coûts est la suivante (CHF) :

➤ Installation de chantier	81'270.-
➤ Déconstruction et abattages	70'875.-
➤ Excavation et remblayage	698'145.-
➤ Collecteurs et chambres	278'145.-
➤ Honoraires, autorisations et frais	115'400.-
➤ Divers et imprévus, arrondi	<u>256'165.-</u>

**TOTAL (HT)** **1'500'000.-**

### Questions à M. Choffat :

*M. Bernard Dessarzin, Soyhières : serait-il possible de faire passer le collecteur dans le lit du ruisseau, comme c'est le cas d'une conduite d'eau potable dans le lit de la Birse ?* Non, car on obstruerait le débit du ruisseau avec risque de débordement, la conduite pourrait aussi être endommagée. ENV refuserait à coup sûr un tel projet.

*Mme Murielle Macchi-Berdat, Delémont : que devient le collecteur actuel ?* Il est laissé sur place, il n'y a donc pas de solution provisoire à mettre en place le temps des travaux.

*Mme Murielle Macchi-Berdat, Delémont : est-il possible d'obtenir des subventions ?* Non, aucune subvention pour ce genre de projet.

*M. Yann Rufé, Rossemaison : l'angle de la partie supérieure de l'ouvrage semble très aigu, presque à 180 degrés ?* Le plan est trompeur en raison de la forte déclivité du terrain à cet endroit. En fait il y a deux coudes successifs à 90 degrés sur une vingtaine de mètres.

### **b. Valider le crédit**

La présidente invite l'assemblée à valider la dépense, préavisée favorablement par le Bureau et le Comité.

**Décision : le crédit de 1'500'000 francs HT pour l'assainissement du collecteur intercommunal du BEP de Mettembert à la Combe de Soyhières est accepté à main levée, à l'unanimité.**

*M. Thierry Choffat est remercié pour sa présentation et quitte la séance.*

### **3. Approbation du procès-verbal du 2 mai 2024**

Le PV a été envoyé par courriel et n'appelle pas de remarques. Il est accepté à l'unanimité et son auteure est remerciée.

### **4. Approbation du budget 2025**

La présidente donne la parole à la caissière, Mme Jocelyne Daneluzzi, qui rappelle que le budget, les commentaires et la répartition par communes ont été envoyés aux délégué-e-s en même temps que la convocation à la séance. Elle passe rapidement les différents postes en revue.

### Questions à M. Seuret :

*M. Yann Rufé, Rossemaison : pourquoi une augmentation des charges de matières ?* Les matières premières ont subi une hausse depuis le début de la guerre en Ukraine, les matériaux concernées sont le chlorure ferrique, les polymères de déshydratation et les charbons micrograins. On observe cependant à présent une détente sur les prix. À terme, une centrale d'achat avec d'autres STEP serait la bienvenue.

*Mme Murielle Macchi-Berdat, Delémont : le chef d'exploitation joue un rôle très important pour le suivi des achats. Existe-t-il un protocole pour le cas où il serait absent ?* Non, il n'y a malheureusement pas de

suppléance. Le président du SEDE, M. Jean-Claude Finger, explique que le Bureau travaille à la planification d'un organigramme pour la répartition des tâches. En 2025, le Comité devra se prononcer sur la création d'un poste pour renforcer l'équipe.

M. Seuret indique encore que pour ce qui est des produits, la vente d'électricité concerne le moteur à gaz, un poste qui retrouvera bientôt l'équilibre. M. Seuret visitera demain la STEP de Granges, équipée de panneaux solaires pliants, une technologie intéressante pour couvrir les bassins à Soyhières.

À la rubrique communication, M. Seuret explique que 40'000 francs sont inscrits pour renouveler le parc informatique et l'installation de téléphonie ; 20'000 francs sont aussi prévus pour la numérisation des documents.

**Décision : le budget 2025, présentant un montant à charge des communes de 3'656'706 francs HT, dont 1'462'000 francs HT de CMV et 2'194'706 francs HT pour le fonctionnement, ainsi que des investissements à hauteur de 2'305'000 francs, accepté à main levée, à l'unanimité.**

## 5. Communications

M. Seuret fait un tour de l'actualité du syndicat :

- Personnel :
  - Résiliation du contrat d'un collaborateur régulièrement absent pour maladie depuis deux ans. La compétence est du Bureau.
  - Un collaborateur qui a repris son travail à 50 % il y a un mois est à nouveau en arrêt à 100% suite à un nouvel accident non professionnel.
  - Les CDD des deux remplaçants de ces collaborateurs sont renouvelés mensuellement.
  - La secrétaire a repris son activité le 1<sup>er</sup> septembre après plusieurs mois de maladie. Sa remplaçante reste en appui pour différentes tâches d'archivage.
- STEP :
  - Bon fonctionnement globalement : analyses en ordre, maintenance selon le planning.
  - Travaux d'assainissement de l'aération : nouvelle conduite inox posée et réceptionnée, travaux de génie civil, sanitaire et électricité en cours. Fin des travaux prévue fin novembre. Des contrats ont été signés pour 421'000 francs, sur un crédit de 464'000 francs.
  - Assainissement du prétraitement : les études d'avant-projet sont en cours, leur rendu est prévu en fin d'année avec une proposition de crédit à libérer. Le Comité et l'AD seront saisis au printemps 2025.
  - Remplacement de la pompe d'eaux industrielles : les travaux préparatoires sont en cours tout se fait en interne et sera fini à la fin du mois de novembre.
  - Remplacement du TGBT : la présentation des adjudications, selon proposition de notre mandataire Inelectro, se fera au Bureau du 27 novembre et passera au Comité du 5 décembre. Les travaux commenceront en janvier 2025.
- Collecteurs :
  - Suivi des curages-visionnages, ils sont en cours actuellement dans le Val Terbi, secteur 3.
  - Rapport d'état et le plan d'action des secteurs 1 et 2 sont attendu pour la fin de cette année suite aux curages et visionnages entrepris sur les secteurs 1 et 2. Ce travail est réalisé par sd ingénierie.
  - Action en justice toujours en cours avec Milena Immobilier SA, soit « une action de libération de dette », auprès du tribunal de Genève.
  - Une mesure urgente a été prise à Choindez, tronçon Z10 -Z11, suite à un affaissement du collecteur et l'infiltration de racines. Les travaux ont été réalisés début octobre et un chemisage est prévu sur 32 m.
  - Automation des BEP : travaux terminés avec la mise en service des systèmes de mesure et de supervision. La présentation a été faite au Comité de septembre. Le décompte passera au Bureau en novembre et au Comité en décembre. Le crédit a été respecté avec une marge confortable qui a

permis d'optimiser le projet à Soulce (DO) et Courrendlin (BEP). Des luminaires ont aussi été posés à Rebeuvelier, Bassecourt, Courtételle, et remplacés à Bellerive.

## **6. Divers**

Le président du SEDE, M. Jean-Claude Finger, remercie la présidente de l'AD pour son travail durant ces six dernières années. Mme Murielle Macchi-Berdat termine son mandat de conseillère communale à Delémont à la fin de l'année et quitte cette fonction. Un cadeau lui est remis. Mme Machi-Berdat remercie l'assemblée et le personnel du SEDE et dit avoir trouvé ce mandat enrichissant.

La parole n'est plus demandée et la séance est levée à 20h30.

SEDE

Catherine Friedli

Secrétaire